

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

9 AOÛT 2023

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 9 août 2023. Sont présents : Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la Mairesse, madame Claire Gagnon.

La conseillère, madame Monique Gravel, est absente.

CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2023-08-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que rédigé.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2023;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2023 ;
5. Approbation des comptes à payer (110 294,52 \$) ;
6. Entériner la location-achat d'un photocopieur incluant le contrat de services – Soumission 55554 de SDD Services de documents ;
7. Aménagement des nouveaux bureaux municipaux – Acceptation de la soumission 36574-2 de MBH pour l'acquisition d'ameublement de la salle de repos incluant transport et livraison (5 717,25 \$ avant taxes) ;
8. Aménagement des nouveaux bureaux municipaux – Acceptation de la proposition de services de Déménagement Pro (2023-08-08) ;
9. ~~Autorisation pour l'acceptation de l'offre de services professionnels de SPE Valeur assurable pour certains bâtiments et équipements municipaux ; POINT REPORTÉ~~
10. Autorisation pour le lancement de l'appel d'offres publique (SEAO no : 15030-00026) pour l'entretien des chemins d'hiver 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 ;

11. Autorisation pour le lancement de l'appel d'offres publique (SEAO no : 15030-00027) pour l'entretien des trottoirs 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 ;
12. Autorisation pour le lancement de l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de voirie 2023 (no : 15030-00028) ;
13. ~~Acceptation de l'offre de services professionnels sur invitation~~
~~Contrôle de la qualité des matériaux~~ ; POINT REPORTÉ
14. Autorisation pour l'achat d'asphalte froide, soumission 364388 de Produit BCM Infrastructure (624,26 \$ avant taxes) ;
15. Base de plein air du lac Nairne – Réparation du jeu « shuffleboard » - Autorisation pour l'achat de matériaux soumission 25348 d'Henri Jean et Fils Inc. (1 653,10 \$ avant taxes) ;
16. Entériner le renouvellement de l'adhésion à Camping Québec (2023-2024) et plan de visibilité 2024;
17. Demande d'adhésion 2023-2024 - CIHO FM Charlevoix (250 \$ taxes incluses) ;
18. Dons et commandites ;
19. Correspondance : Remerciement des organisateurs du Triathlon Charlevoix ;
20. Divers :
 - a) Festival des pompiers de Charlevoix - Invitation et remerciements ;
21. Suivis des membres du conseil;
22. Période de questions;
23. Levée de la séance.

2023-08-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2023

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2023.

2023-08-03

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2023

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2023.

2023-08-04

5. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juillet 2023 au montant de cent dix mille deux cent quatre-vingt-quatorze dollars et cinquante-deux cents (110 294,52 \$) présentés par la directrice générale et greffière-trésorière, sont acceptés et payés.

2023-08-05

6. ENTÉRINER LA LOCATION ACHAT D'UN PHOTOCOPEUR INCLUANT LE CONTRAT DE SERVICES – SOUMISSION 55554 DE SDD SERVICES DE DOCUMENTS.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs doit procéder au remplacement de son photocopieur pour lequel un contrat de services est toujours en vigueur selon les modalités établies ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu la soumission no 55554 de SDD services de documents visant la location d'un photocopieur au tarif mensuel de 297 \$ pour une période de 66 mois et au terme duquel un versement de 395 \$ sera exigible pour l'acquisition de l'équipement par la municipalité ;

ATTENDU QUE le modèle du photocopieur de la soumission est un Konica Minolta Bizhub C4501, DD256G SSD, 8 G, R/V, Drum/Dev CMYK, PS, PCL et XPS contrôle;

ATTENDU QUE le contrat de service (programme d'entretien) est pour une période de 66 mois selon les modalités énoncées à la soumission et au coût mensuel variable selon l'utilisation ;

ATTENDU QU'une fois la période de 66 mois expirée le contrat de service (programme d'entretien) pourra faire l'objet, à la discrétion de la municipalité, d'un renouvellement annuel ou non avec un préavis de 30 jours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la soumission no 55554 de SDD services de documents pour la location d'un photocopieur au tarif mensuel de 297 \$ pour une période de 66 mois et au terme duquel un versement de 395 \$ sera exigible pour l'acquisition de l'équipement par la municipalité ;

QUE le conseil accepte le programme d'entretien selon les tarifs mensuels variables énoncés à la soumission no 55554 et ce, pour une période de 66 mois au terme duquel la municipalité pourra reconduire ou non annuellement celui-ci avec préavis de 30 jours ;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité la soumission no 55554 de SDD services de documents pour acceptation.

2023-08-06

7. AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX MUNICIPAUX – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION 36574-2 DE MBH POUR L'ACQUISITION D'AMEUBLEMENT DE LA SALLE DE REPOS

INCLUANT TRANSPORT ET LIVRAISON (5 717,25 \$ avant taxes)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder à l'achat d'ameublement chez MBH visant l'aménagement de la salle de repos des nouveaux bureaux municipaux au montant de 4 607,70 \$ avant taxes;

ATTENDU QUE les frais de livraison et de montage s'élèvent à 1 109,55 \$ avant taxes ;

ATTENDU QUE le montant total visant l'achat de l'ameublement ainsi que des frais de livraison et de montage sont de 5 717,25 \$ avant taxes ;

ATTENDU QU' un dépôt de 50 % est requis à l'acceptation de la soumission correspondant à un montant de 3 286,71 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil autorise l'acceptation de la soumission no 36574-2 de MBH aménagement et mobilier de bureau au montant de 5 717,25 \$ avant taxes incluant les frais de livraison et de montage ;

QUE le Conseil autorise le dépôt de 50 % à la signature de la soumission correspondant à un montant de 3 286,71 \$ incluant les taxes;

QUE le Conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents afférents à la soumission ;

QUE le Conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour le paiement de ces acquisitions.

2023-08-07

8. AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX MUNICIPAUX – ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DE SERVICES DE DÉMÉMAGEMENT PRO (2023-08-08)

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'acceptation de la proposition de services de Déménagement Pro selon les modalités énoncées dans la proposition 2023-08-08 soient notamment :

- 130.00 \$ pour le déplacement ;
- 180\$/ heures pour le chargement et le déchargement, incluant 3 hommes, le camion, les couvertes et le wrap pour les gros meubles;
- Au besoin pour la location de bac de plastique 5\$/chacun
- Au besoin pour l'achat de boîte aux tarifs de :
 - 2.00\$/ch 1.3 pi cubes
 - 2.50\$/ch 2.3 pi cubes

Tous les tarifs n'inclut pas les taxes.

9. AUTORISATION POUR L'ACCEPTATION DE L'FFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE SPE VALEUR ASSURABLE POUR CERTAINS BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

POINT REPORTÉ

2023-08-08

10. AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIQUE (SEAO NO : 15030-00026) POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 ;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien des chemins d'hiver est échu;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se doit d'aller en appel d'offres public conformément aux exigences gouvernementales et au règlement de gestion contractuel no 357 ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a informé les membres du conseil municipal une estimation des coûts reliés au prochain contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres public (no 15030-00026) relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans, soit 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

2023-08-09

11. AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIQUES (SEAO NO : 15030-00027) POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS 2023-2024, 2024-2025 ET 2025-2026

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs veut aller en appel d'offres public pour le contrat visant l'entretien des trottoirs 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres public pour le contrat visant l'entretien d'hiver des trottoirs pour 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

2023-08-10

12. AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 (NO : 15030-00028)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder aux travaux de voirie 2023 suite aux aides financières obtenues du MTQ dans le cadre des programmes PAVL-ERL et PPA-ES et PPA-CE;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation visant les travaux en tout ou en partie identifiés à la résolution 2023-02-07 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le lancement de l'appel d'offres sur invitation visant l'exécution des travaux de voiries 2023 précédemment cités.

13. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS SUR INVITATION – CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX

POINT REPORTÉ

2023-08-11

14. AUTORISATION POUR L'ACHAT D'ASPHALTE FROIDE – SOUMISSION 364388 DE PRODUIT BCM INFRASTRUCTURE (624,26 \$ avant taxes)

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'acceptation de la soumission no 364388 de Produit BCM Infrastructure au montant de 624,26 \$ avant taxes pour l'achat d'asphalte froide.

2023-08-12

15. BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE – RÉPARATION DU JEU « SHUFFLEBOARD » - AUTORISATION POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX – SOUMISSION 25348 D'HENRI JEAN ET FILS INC. (1 653,10 \$ avant taxes)

Sur proposition de Monsieur Danick Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'acceptation de la soumission no 25448 d'Henri Jean et Fils Inc. au montant de 1 653,10 \$ avant taxes pour l'acquisition des matériaux visant la réparation du jeu « shuffleboard » de la Base de plein air du lac Nairne.

2023-08-13

16. ENTÉRINER LE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À CAMPING QUÉBEC (2023-2024) ET PLAN DE VISIBILITÉ 2024

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite renouveler son adhésion à Camping Québec pour l'année 2023-2024 et le plan de visibilité 2024 pour y publiciser la Base de plein air du lac Nairne ;

ATTENDU QUE le montant de l'adhésion est de 918,35 \$ avant les taxes;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à Camping Québec 2023-2024 et le plan de visibilité 2024 pour un montant de 918,35 \$ avant les taxes.

2023-08-14

17. DEMANDE D'ADHÉSION 2023-2024 – CIHO FM CHARLEVOIX (250 \$ incluant les taxes)

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 250 \$ taxes incluses à CIHO FM pour l'adhésion à titre de membre corporatif pour l'année 2023-2024.

19. CORRESPONDANCE

Madame la Mairesse fait lecture d'une lettre de remerciements adressée à la Municipalité par des organisateurs du Triathlon de Charlevoix pour son appui lors de la tenue de l'édition 2023.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. La période débute à 19 h 31 et se termine à 20 h 15.

2023-08-15

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20 h 16

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 9 août 2023, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.